EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D144150664

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/11/2026	26160713

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285

(9) RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE

(3) COORDONNÉES : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie

69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 038D1322

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
CL-518-DJ(F)	18/10/2024	26/09/2012

Marque	Désignation commerciale
NISSAN	JUKE

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
SJNFCAF15U6266881	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10NSSVP0053217	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

160910

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : ARD, ARG

2.1.3.a.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Jeu entre des organes qui devraient être fixes : AVG

8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.1.1.b.1. ESSIEUX : Anomalie de fixation : ARD, ARG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion : AR, C

6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0670

Fuite à l'échappement pouvant impacter les valeurs d'émissions gazeuses.

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

14.08.2026: 160 759 km / 18.06.2024: 137 888 km / 05.05.2023: 129 747 km
14.05.2021: 109 568 km / 19.04.2021: 109 149 km / 25.04.2019: 96 638 km

MESURES REALISEES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	5 %		1 %	
Force verticales :	806 daN		479 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	307 daN	311 daN	150 daN	163 daN
Déséquilibre (< 20%) :	2 %		8 %	
Forces de freinage (efficacité) :	307 daN	311 daN	150 daN	163 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 72 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 18 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m⁻¹) :	C1: 1.35	C2: 0.97		
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.1 %	-0.7 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %		